

Règlement Officiel des « 6 heures de natation ». Samedi 9 décembre 2023

Article 1 : La manifestation des « 6h de natation » est organisée au centre aquatique de Falaise par Forméo et le club de natation ES Falaise, le samedi 9 décembre 2023.

Article 2 : La surveillance sera assurée pendant toute la durée de la manifestation par nos éducateurs, diplômés B.E.E.S.A.N au bord du bassin.

Article 3 : Cette manifestation est ouverte à tous.

Les personnes de moins de 12 ans sont autorisées à participer uniquement en présence d'une personne de plus de 18 ans qui l'accompagne sauf pour les nageurs de club ESF Natation et des clubs FFN extérieurs.

Article 4 : Les 6 heures de natation sont ouvertes à toute personne pouvant nager un parcours de 50 m au minimum, sans limite d'âge et de temps, sans aide extérieure.

Le format proposé (à l'exception des nageurs club) est un 15'/5'. (15 minutes de nage pour 5 minutes de pause)

Article 5 : Inscriptions sur place ou inscription préalable possible auprès du club ESF Natation ou de l'Académie du savoir nager (possibilité de réserver un créneau horaire).

En individuel ou en équipe de 2 à 10 personnes (4 catégories : association sportive, scolaire, entreprise ou famille).

Les membres de l'équipe devront nager séparément, une seule personne à la fois (type relais). Une personne peut cependant nager plusieurs fois, dans la nage qu'il souhaite et dans son propre style.

Chaque équipe peut être ou pas mixte et être composée de 2 à 10 participants.

Le résultat final additionnera les distances de chacun et sera donné en mètres.

Le relais entre nageur se fera par un contact au mur. Les relais peuvent se faire dans n'importe quel ordre. Le premier relayeur commence au niveau des plots et les suivants également.

Le participant ou l'équipe, qui sort définitivement, le signale au juge de ligne (celui-ci indique la mention « fin d'épreuve à X mètres », X étant la distance réalisée).

Article 6 : Les seuls matériels autorisés sont maillots de bain, bonnets de bain, lunettes de piscine, pince-nez, planche, frite, pull-boy.

Article 7 : Le nageur qui commence sa prestation doit au préalable se faire inscrire à la table de marque où se trouve le départ, un juge de ligne lui indiquera la ligne de nage attribuée pour son équipe.

Le nageur qui commence à nager dans une ligne terminera dans celle-ci sauf cas contraire demandé par un membre du comité d'organisation. Le sens de nage est toujours à droite dans la ligne d'eau.

Article 8 : Chaque juge de ligne prendra les dispositions nécessaires pour noter tous les passages des nageurs de sa ligne d'eau avec un maximum de 6 nageurs par ligne.

Des bracelets de couleurs différentes ou des bonnets facilement reconnaissables permettront de différencier les nageurs.

Article 9 : Le droit d'entrée pour le public est d'une entrée piscine Forméo plus 1 € au profit du Téléthon.

Pour les abonnés et les nageurs de l'ESF Natation, il est de 1 € au profit du Téléthon.

Forméo et l'ESF Natation reverseront au Téléthon 1 € du kilomètre parcouru.

Article 10 : A la fin de cette manifestation, des récompenses seront attribuées. La remise des récompenses se fera le soir même à la piscine.

Début des épreuves: à partir de 11h (départ)

Fin des épreuves : 17h

Remise des prix : fin des 6 heures